

CHAPITRE VI

LES MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST

SOMMAIRE

Raison des miracles de Jésus-Christ. — 1. Miracles dont Jésus-Christ est l'objet. Nature de ces miracles. Leur but et leur convenance. — 2. Miracles dont Jésus-Christ est l'agent. Leur nombre et leur variété. Leur réalité historique. Leur caractère surnaturel divin. Leur source divine immédiate. Leur but. — 3. La résurrection de Jésus-Christ. — Importance de ce miracle. Jésus-Christ est mort sur la croix. Objection. Jésus-Christ est sorti vivant du tombeau. Objections. — 4. Conclusion.

Raison des miracles de Jésus-Christ.

1. Suivant les prophètes, le Christ, Fils de Dieu, devait établir sa mission par des prodiges divins¹. Si Moïse, qui lui préparait la voie et le figurait comme législateur et prophète, avait fait éclater en œuvres si extraordinaires la puissance dont il était l'organe, il convenait que le Législateur, le Prophète par excellence, surpassât Moïse dans ces mêmes œuvres, qui manifestent clairement à tous, que celui qui les opère est l'envoyé de Dieu.

De fait, les Évangiles sont remplis des miracles de Jésus-Christ. Le plus grand est celui de sa résurrection; il mérite, à cause de son importance capitale, d'être traité à part. Parmi les autres, opérés durant sa vie mortelle, il en est dont il est l'objet, et qu'on peut appeler *miracles passifs*; d'autres dont il est l'agent, et qu'on peut appeler *miracles actifs*. Les uns et les autres sont une preuve éclatante de sa divinité.

1. Miracles dont Jésus-Christ est l'objet.

Nature de ces miracles.

2. Les miracles évangéliques dont Jésus-Christ est l'objet, sont ceux que Dieu le Père a opérés en sa faveur.

¹ Deut., xviii, 15; Isaïe, xxxv, 5.

Ces miracles se rapportent : 1^o *A son avènement dans le monde.* Des Anges apparaissent à Marie sa mère, à saint Joseph son père nourricier, aux bergers de Bethléem, pour annoncer : ou son incarnation, ou sa naissance, ou l'ordre de fuir en Égypte et d'en revenir. Une étoile extraordinaire apprend aux Mages l'accomplissement de la prophétie de Balaam sur l'étoile de Jacob. Jésus est conçu par l'opération du Saint-Esprit. Dès le sein maternel, son influence est divinement ressentie par Élisabeth et son futur précurseur Jean-Baptiste. Au temple, il est reconnu par le juste Siméon et par Anne la prophétesse.

2^o *A son entrée dans la vie publique.* Au moment de son baptême, l'esprit de Dieu descend sur lui, en forme de colombe; une voix du ciel se fait entendre, qui le proclame le Fils bien-aimé du Père. Jean-Baptiste le reconnaît et l'annonce comme le Messie; et, sur son témoignage, André, Pierre et un troisième disciple s'attachent à lui comme à leur Seigneur. Poussé par l'Esprit-Saint dans le désert, Jésus y jeûne quarante jours et quarante nuits; il y subit une triple tentation de Satan, remporte sur lui une triple victoire, et les Anges de Dieu s'approchent de lui pour le servir.

3^o *A la confirmation solennelle de son ministère.* Il est transfiguré sur une haute montagne, en présence de Pierre, de Jacques et de Jean. Moïse et Élie apparaissent et conversent avec lui, pour attester qu'il est le législateur et le prophète promis, pour réaliser l'Ancien Testament. Saint Pierre invoquera plus tard ce miracle, comme le témoignage le plus certain de la divinité de Jésus: « Ce n'est point, dit-il, en nous attachant à d'ingénieuses fictions, que nous vous avons fait connaître la puissance et l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ; mais c'est après avoir été les témoins de sa grandeur. Car il reçut de Dieu le Père honneur et gloire, lorsque cette voix vint à lui : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances : écoutez-le.* Et cette voix apportée du ciel, nous l'avons entendue nous-mêmes, lorsque nous étions avec lui sur la montagne sainte¹. »

4^o *A sa mort.* Quand il va expirer, le soleil s'obscurcit, le voile du temple se déchire en deux. Lorsqu'il expire, la terre tremble, les rochers se fendent, les sépulchres s'ouvrent, beaucoup de morts en sortent et apparaissent dans la ville à de nombreuses personnes.

¹ II S. Pierre, i, 16-18.

But et convenance de ces miracles.

3. Les miracles évangéliques dont Jésus-Christ fut l'objet avaient principalement pour but de former, dès le principe, autour du Messie, un premier groupe d'adorateurs. Or il ne semble pas convenir à la sagesse divine que Jésus fit pour lui-même des miracles, soit à sa naissance et pendant son enfance, soit au commencement de sa vie publique. C'est au Père céleste qu'il appartenait d'établir les titres et la mission de son Fils auprès de ses premiers disciples, comme aussi de manifester, à l'heure de sa mort sur la croix, par des signes terribles, le grand crime que commettaient les Juifs.

4. Les prodiges qui ont rapport à la naissance du Sauveur, à son enfance, au début de son ministère public, à la confirmation solennelle de ce ministère sur la sainte montagne, sont bien appropriés à ces âmes pures, simples et droites, qui vivaient dans l'attente du Messie : Marie et Joseph, les bergers et les Mages, Anne et Siméon, Jean-Baptiste, André, Pierre, Jacques et Jean. Ils étaient prêts, au moindre signal venu d'en haut, à reconnaître le Sauveur promis à Israël. Leur sainteté garantit indubitablement la vérité de leur témoignage sur ce qu'ils ont vu et entendu.

Quant aux prodiges qui semèrent l'épouvante sur la ville déicide, ils étaient les présages de ce qui devait arriver au second avènement du Fils de Dieu.

2. Miracles dont Jésus-Christ est l'agent.

Leur nombre et leur variété.

5. Les miracles de Jésus, pendant sa vie mortelle, sont innombrables. Les Évangélistes n'en mentionnent que la minime partie, car ils nous disent que des malades et des infirmes lui étaient amenés en nombre considérable, non seulement des différentes parties de la Judée, mais de la Syrie et des autres pays voisins, et qu'il les guérissait tous¹. Ils ne désignent que trois résurrections de morts ; mais la réponse du divin thaumaturge aux disciples de Jean-Baptiste : *Les morts ressuscitent*, réponse faite

¹ S. Luc, vi, 19 ; ix, 2 ; S. Matth., iv, 23-24 ; xxi, 14.

après la résurrection du fils de la veuve de Naïm et avant celle de Lazare, permet de conclure qu'il en ressuscita un plus grand nombre.

6. Les miracles de Jésus-Christ sont très variés. Les uns sont opérés sur les *éléments*, les autres sur les *hommes*¹.

A la première catégorie appartiennent les miracles *physiques* : entre autres, l'apaisement de la tempête, la marche du Sauveur sur les eaux de la mer, le changement de l'eau en vin, les deux multiplications de pains et de poissons. « Ces prodiges, dit Hettinger, sont l'expression visible, la confirmation de la souveraineté du Christ sur la nature, une anticipation de la transfiguration future de la création, le symbole de son œuvre rédemptrice dans l'Église et dans l'empire des âmes². »

A la seconde catégorie appartiennent : 1^o les *miracles physiologiques* opérés sur le corps humain : guérisons de langueurs, de douleurs, de fièvres, de paralysies, de plaies, d'infirmités, de lèpre, de cécité, de surdité, de mutisme, de flux de sang, de membres desséchés, de blessures, d'hydropisie, de difformités ; 2^o les *miracles psychologiques*, relatifs à un état cérébral troublé : guérisons de lunatiques, de furieux, de démoniaques, d'épileptiques, d'hébétés ; 3^o les *miracles transcendants*, c'est-à-dire les résurrections, et en particulier les trois qui sont rapportées par les Évangélistes³.

7. Par le nombre et la variété de ses miracles, Jésus-Christ surpasse Moïse et tous les autres personnages de l'Ancien Testament. Son action sur la nature est universelle. C'est moins l'action d'un simple envoyé de Dieu que celle de l'Homme-Dieu. Aussi la critique rationaliste s'est-elle acharnée à transformer en légendes les récits de ces prodiges.

Leur réalité historique.

8. La réalité historique des miracles de Jésus-Christ résulte : du témoignage des Évangélistes, de saint Pierre et du peuple contemporain, du témoignage de l'historien Josèphe et des Juifs, du témoignage des philosophes païens, et de l'aveu même des critiques modernes.

¹ Voir le Cours moyen, t. I, page 253. — ² HETTINGER, *Théologie fondamentale*, liv. II, ch. II. — ³ Cf. J. DIDOT, *Logique surnaturelle objective*, théor. LXVIII.

9. L'autorité des Évangélistes, comme nous l'avons établi ailleurs¹, est incontestable; et ils sont d'autant plus dignes de foi, que chacun d'eux écrit sans se soucier de ce qu'ont écrit les autres, qu'ils diffèrent pour les détails et la manière de raconter le fait, et offrent même de sérieuses difficultés à la critique sur certains points accessoires².

10. Saint Pierre atteste les miracles évangéliques: « Jésus, dit-il, a été approuvé de Dieu par des actes de puissance, par des prodiges et des signes que Dieu a faits au milieu de vous, comme vous-mêmes le savez³. »

11. Le peuple contemporain, au milieu duquel ces miracles furent opérés, rendit témoignage à leur réalité, ainsi qu'il ressort de ces paroles de Quadratus, missionnaire des temps apostoliques: « Les malades guéris et les morts ressuscités par notre Sauveur, n'ont pas été vus seulement au moment de leur guérison ou de leur résurrection, mais ils sont restés dans le pays pendant le temps que le Sauveur a passé sur la terre, ils ont vécu longtemps après son départ, et quelques-uns même ont prolongé leur carrière jusqu'à notre époque⁴. »

12. L'historien juif Josèphe a dit de Jésus qu'il faisait des choses merveilleuses; que, condamné à la croix par Pilate, il apparut de nouveau vivant à ses disciples le troisième jour¹.

¹ Les rationalistes, pour se débarrasser de l'éclatant miracle de la résurrection de Lazare, objectent qu'il n'est raconté que par le quatrième Évangéliste, et que dès lors on peut le considérer comme apocryphe. Si ce fait était vrai, disent-ils, on ne s'explique pas que les autres évangélistes n'en aient pas fait mention.

Cette objection suppose que l'Évangile de saint Jean ne serait pas, ou authentique, ou intègre, ou vrai: ce que les rationalistes ne sont pas encore parvenus à démontrer. Quant à l'omission de ce miracle chez les autres évangélistes, on s'en rend compte, si on considère: 1° que les synoptiques restreignent leur narration de la vie publique de Jésus à ce qui s'est passé dans la Galilée et la Pérée, et qu'ils ne commencent le récit de la Passion qu'à partir de l'entrée triomphale à Jérusalem; 2° que, suivant le but que chacun d'eux se proposait, ils avaient surtout à appeler l'attention sur la résurrection de Jésus-Christ, auprès de laquelle celle de Lazare était peu importante. — On sait d'ailleurs que nul Évangéliste n'a eu le dessein de raconter tous les miracles du Sauveur; il n'est même pas un Évangéliste où l'on ne lise quelque miracle négligé par les autres. La résurrection de Lazare n'eût-elle été racontée par aucun d'entre eux, la tradition chrétienne suffirait à en établir la réalité historique: ce miracle se trouve reproduit une trentaine de fois dans les peintures des catacombes.

¹ Voir la 1^{re} partie, ch. XXIX. — ² Actes, II, 22. — ³ EUSÈBE, *Histoire ecclésiastique*, liv. IV, ch. III. — ⁴ JOSÈPHE, *Antiquités judaïques*, liv. XVIII, ch. III.

13. Les Juifs, ennemis de Jésus-Christ, et principalement les princes des prêtres, les scribes et les pharisiens, ne l'ont mis à mort qu'à cause de ses miracles: « Que faisons-nous? disent-ils en plein conseil; car cet homme fait beaucoup de signes. Si nous le laissons continuer ainsi, tout le monde croira en lui, et les Romains viendront, et ruineront notre pays et notre nation¹. » Avant de conseiller ce crime, ils font des enquêtes sur les guérisons opérées par le Sauveur, comme on le voit dans le ravissant récit de celle de l'aveugle-né²: ils interrogent l'aveugle; ils interrogent les parents; ils reviennent à l'aveugle; ils font tous leurs efforts pour leur faire nier le caractère divin du prodige dont il a été l'objet; et, finalement, ils le maudissent et le jettent dehors. Aveuglés par leurs vices, ils s'obstinent à attribuer les miracles de Jésus à une vertu diabolique. Le Talmud racontera plus tard qu'il avait appris en Égypte l'art de la magie, et dérobé dans le temple la puissance du nom de Jéhovah. Ce qui n'est point nié, c'est la réalité des prodiges eux-mêmes.

14. Pas plus que les Juifs incrédules, les *philosophes païens*, Celse, Porphyre, Hiéroclès, Julien l'Apostat, ne contestent les miracles évangéliques; ils les mettent au compte de la magie et des sciences occultes; ils leur opposent ceux d'Aristée, de Simon le Magicien, d'Apollonius de Tyane; jamais il ne leur vient à l'esprit de les reléguer parmi les fables mythologiques.

15. Enfin les *critiques modernes*, malgré leur parti pris de détruire radicalement l'Évangile, sont forcés d'accepter comme historiques quelques-uns des faits merveilleux du Sauveur.

« Sa puissance sur les âmes, dit Strauss, à laquelle était jointe aussi peut-être quelque vertu curative physique, réalisa des guérisons que nous essayons d'éclaircir, en quelque façon à nos yeux, par l'analogie avec la vertu magnétique. » Il ajoute qu'on peut expliquer de la même manière, non seulement l'expulsion des démons, mais encore la guérison des paralytiques, des aveugles, etc. — Un autre rationaliste, Hausrath, accepte aussi des guérisons dues à un ébranlement des nerfs. — Schenkel les explique par des qualités personnelles extraordinaires du Sauveur. — Renan partage cette opinion: « La présence d'un homme supérieur, dit-il, traitant le malade avec douceur et lui donnant par quelques signes sensibles l'assurance de son rétablissement, est souvent un

¹ S. Jean, XI, 47-48. — ² S. Jean, IX, 1-34.

remède décisif. Qui oserait dire que dans beaucoup de cas et en dehors des lésions tout à fait caractérisées, le contact d'une personne exquise ne vaut pas les ressources de la pharmacie? »

Ainsi, se contredisant eux-mêmes, les incroyables contemporains, après avoir essayé d'enlever toute valeur historique aux Évangiles, ont fini par reconnaître que le Sauveur avait accompli quelques actes extraordinaires; mais ils persistent à en nier le caractère proprement surnaturel.

Leur caractère surnaturel divin.

16. Parmi les miracles opérés par Jésus-Christ, il en est, comme la résurrection des morts, qui dépassent évidemment toute puissance naturelle : Dieu seul peut rendre la vie à un cadavre.

D'autres, les miracles sur les éléments, sont complètement étrangers au magnétisme animal; il s'agit là de choses dépourvues de connaissance, inaccessibles par conséquent à toute émotion sensible, à toute imagination et suggestion. On ne voit pas comment s'y prendrait un hypnotiseur pour apaiser une tempête, changer l'eau en vin, nourrir des milliers de personnes avec un peu de pain et de poisson, dessécher un figuier, etc.

Les autres, les guérisons physiologiques et psychologiques, se partagent en deux catégories : celles que ne peut produire aucune influence hypnotique, aucun art médical, comme rendre la vue à un aveugle de naissance, l'ouïe à un sourd-muet, faire disparaître en un instant les ulcères de la lèpre; et celles qui pourraient s'obtenir par des remèdes ou par quelque commotion nerveuse extraordinaire, telle que la guérison de la fièvre, de la paralysie, de l'épilepsie. Mais, pour ce dernier cas, Jésus n'a recouru à aucun moyen naturel, sauf une fois ou deux, où il se sert d'un peu de poussière détrempeée dans un peu de salive : « Il est très bref avec les malades; il ne les entretient pas à l'avance, il ne les charme pas et ne les entraîne pas. L'imposition de ses mains, le contact de son manteau, une parole le plus souvent, et le prodige s'accomplit. Il en opère même à distance, comme la guérison du serviteur paralytique d'un centurion romain¹, et celle du fils agonisant de ce Régulus Basilicus² dont parle saint Jean³. »

¹ S. Matth., VIII, 5-13. — ² S. Jean, IV, 46-54. — ³ D^r JULES DIDOT, *Logique surnaturelle objective*, théor. LXVII.

17. Si Jésus n'avait été, au dire des philosophes païens, qu'un magicien versé dans les sciences occultes, ou un magnétiseur, un hypnotiseur habile, au dire des incroyables modernes, pourquoi faisait-il passer ses œuvres pour des œuvres divines? Il n'aurait donc été qu'un imposteur? Comment concilier cette fourberie, cet excès d'impiété contre Dieu, avec sa vie entière, qui est toute de vertu, d'abnégation, de sacrifice? De l'aveu de Strauss, « il est et il sera toujours impossible de surpasser le Christ au point de vue religieux. » Mais donner comme preuve de sa divinité des phénomènes qui n'auraient rien eu de divin, n'aurait-ce pas été de sa part un affreux blasphème?

On pourrait encore se demander : 1^o pourquoi, si son pouvoir n'était que magnétique, il n'en a point usé pour réduire ses ennemis à l'impuissance; 2^o pourquoi, s'il n'avait à sa disposition que des moyens naturels, lui, si bon et si compatissant, a emporté dans la tombe des secrets de guérison qui auraient fait le bonheur de l'humanité.

Il resterait enfin à expliquer comment un simple magicien, un magnétiseur, a pu opérer dans le monde cette régénération morale qui, à elle seule, suffirait pour démontrer ce que Jésus affirme de lui-même, savoir qu'il est le Fils de Dieu, faisant les œuvres de son Père¹.

Leur source divine immédiate.

18. Moïse et les prophètes, lorsqu'ils faisaient des miracles, agissaient comme des délégués de Dieu, comme les ministres de sa vengeance ou les instruments de sa bonté. Leur pouvoir n'était qu'un pouvoir d'emprunt.

« C'est moi, disait Dieu à Moïse, qui multiplierai mes signes et mes prodiges dans la terre d'Égypte²... Éleve ta verge, et étends-la sur la mer, et divise-la; afin que les enfants d'Israël marchent au milieu de la mer à sec³... Je ferai pleuvoir le pain du ciel, et le peuple en amassera ce qui lui suffira pour chaque jour⁴... Je me tiendrai devant toi sur la pierre d'Horeb; tu frapperas la pierre, et il en sortira de l'eau, afin que le peuple boive⁵. »

Lorsque Élie ressuscita le fils de la veuve de Sarepta, il cria vers Dieu : « Seigneur, mon Dieu, je vous en prie, faites que l'âme de cet enfant retourne dans son corps⁶. »

¹ S. Jean, X, 37-38. — ² Ex., VII, 3. — ³ Ex., XIV, 16. — ⁴ Ex., XVI, 4. — ⁵ Ex., XVII, 6. — ⁶ III Rois, XVII, 21.

19. Mais Jésus-Christ agit en maître, il commande en souverain, il exerce la puissance en son propre nom. Il dit au lépreux : « *Je le veux, sois guéri*¹ ; » au paralytique : « *Lève-toi, prends ton grabat et marche*² ; » à l'aveugle de Jéricho : « *Vois, ta foi t'a sauvé*³ ; » au centurion : « *Va, ton serviteur est guéri*⁴ ; » au fils de la veuve de Naim, qu'on portait en terre : « *Jeune homme, je te l'ordonne, lève-toi*⁵ ; » à Lazare, enseveli depuis quatre jours : « *Lazare, sors*⁶. »

20. Le pouvoir qu'il a de faire des miracles lui est tellement propre et personnel, qu'il le communique à qui il veut. C'est de lui, comme de son origine, que découlera la puissance surnaturelle sur ceux qui croient en lui : « *En vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera aussi les œuvres que je fais, et il en fera de plus grandes encore*⁷... Voici les prodiges qui accompagneront ceux qui auront cru : ils chasseront les démons en *mon nom* ; ils parleront des langues nouvelles ; ils prendront les serpents en main, et s'ils boivent quelque poison mortel, il ne leur nuira point ; ils imposeront les mains aux malades, et ils guériront⁸. »

21. Jésus-Christ n'est donc pas seulement l'envoyé de Dieu : il est Dieu ; c'est principalement pour démontrer sa divinité qu'il fait des miracles⁹.

Leur but.

22. Quand on considère les miracles de Jésus-Christ en eux-mêmes, on y voit, avec la manifestation d'une souveraine puissance sur la nature, celle d'une bonté et d'une sagesse vraiment divines.

Si l'on excepte le figuier desséché et les porcs livrés au démon, (miracles dont l'un était le symbole du peuple juif maudit à cause de sa stérilité, et l'autre le symbole de l'esclavage où réduit le péché), tous les prodiges de Jésus-Christ sont directement des *œuvres d'amour et de miséricorde*, ils tendent tous au soulagement des hommes : *Le Fils de l'homme n'est pas venu les perdre, mais les sauver*¹⁰. Voilà pourquoi il n'use point de sa puissance

¹ S. Matth., VIII, 3. — ² S. Marc, II, 9. — ³ S. Luc, XVIII, 42. — ⁴ S. Matth., VIII, 13. — ⁵ S. Luc, VII, 14. — ⁶ S. Jean, XI, 43. — ⁷ S. Jean, XIV, 12. Cf. BOSSUET, *Méditations sur l'Évangile*, la Cène, I^{re} P., LXXXVIII^e Journée : les Miracles des Apôtres plus grands que ceux de Jésus-Christ ; de quelle manière. — ⁸ S. Marc, XVI, 17-18. — ⁹ Cf. M^{re} FREPPEL, *Cours d'Instruction religieuse*, t. I, II^e P., 3^e Conf. — ¹⁰ S. Luc, IX, 56.

contre ses ennemis, et réprimande deux de ses disciples qui lui demandent de faire descendre le feu du ciel sur une ville de Samarie qui avait refusé de le recevoir¹. Il ne cède, ni aux exigences des pharisiens, qui, pour mettre sa puissance à l'épreuve, réclament des prodiges dans le ciel, ni à la vaine curiosité d'Hérode et de sa cour. Jamais il n'accomplit un miracle pour se glorifier lui-même ; ses œuvres surnaturelles sont toujours des bienfaits.

Elles sont en même temps des *œuvres de sagesse*. Les miracles corporels sont les symboles des miracles spirituels de la Rédemption. Ils forment avec la doctrine un tout indivisible. La doctrine s'appuie sur le miracle, le miracle confirme et précise la doctrine. « Les miracles du Sauveur, dit le pape saint Grégoire, sont réels, et en même temps ils servent à nous enseigner quelque vérité ; par ces actes de sa puissance, Dieu nous montre de certaines choses ; il nous en révèle d'autres par les mystères que sa sagesse y a renfermés. » Ainsi la guérison des aveugles signifie l'illumination des cœurs par la lumière de la sagesse ; celle des sourds, l'intelligence de la parole divine ; celle des muets, la louange de Dieu en la prédication de sa vérité ; celle des boiteux, la marche dans le chemin du ciel ; celle des lépreux, la purification de l'âme ; la résurrection des morts, celle des pécheurs à la vie de la grâce. « Tout ce que faisait corporellement Notre-Seigneur, dit saint Augustin, il voulait qu'on l'entendit aussi spirituellement, ... afin que les choses qu'il faisait fussent merveilleuses pour ceux qui les voyaient, vraies pour ceux qui en comprenaient le sens. »

23. Que si l'on considère le *but principal* que s'est proposé Jésus dans ses miracles, il résulte de son témoignage même que ce but a été de prouver sa divinité.

Il le fait entendre clairement à ses Apôtres : « Ne croyez-vous pas que je suis dans mon Père, et que mon Père est en moi ? Croyez-le au moins à cause de mes œuvres². »

Il le fait entendre aux scribes, qui murmuraient contre lui parce qu'il avait remis ses péchés à un paralytique : « Qui peut, pensaient-ils en eux-mêmes, qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul ? — Pourquoi, leur dit Jésus, pensez-vous ces choses dans vos cœurs ? Qu'y a-t-il de plus facile, dire à ce paralytique : Tes péchés te sont remis ? ou lui dire : Lève-toi, prends ton gra-

¹ S. Luc, IX, 54. — ² S. Jean, XIV, 11-12.

bat et marche? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir de remettre les péchés ici-bas (il dit au paralytique): Je te le commande, lève-toi, prends ton grabat et va dans ta maison¹. »

Quand il guérit, le jour du sabbat, un homme malade depuis trente ans, les Juifs cherchaient à le faire mourir, non seulement parce qu'il violait le sabbat, mais parce qu'il disait que Dieu était son Père, se faisant ainsi égal à Dieu. Jésus, après leur avoir rappelé qu'ils avaient envoyé une députation à Jean-Baptiste, lequel avait rendu témoignage à la vérité, leur dit: « J'ai un témoignage plus grand que celui de Jean; car les œuvres que mon Père m'a donné d'accomplir, ces œuvres que je fais, rendent de moi ce témoignage, que mon Père m'a envoyé². »

Dans une autre circonstance, il leur dit: « Vous me dites, à moi que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde: Tu blasphèmes; parce que j'ai dit: Je suis le Fils de Dieu. Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez point. Mais si je les fais, quand bien même vous ne voudriez pas me croire, croyez aux œuvres, afin que vous connaissiez et croyiez que mon Père est en moi, et moi en mon Père³. »

Au moment de ressusciter Lazare, il dit: « Père, je vous rends grâces de m'avoir exaucé. Pour moi, je savais que vous m'exaucez toujours; mais je l'ai dit à cause du peuple qui m'entoure, afin qu'ils croient que vous m'avez envoyé⁴. »

24. Ainsi Jésus, durant sa vie mortelle, a opéré, en vertu du pouvoir qui lui était propre et personnel, des prodiges historiquement incontestables et incontestablement surnaturels et divins; il les a opérés pour prouver qu'il était non seulement l'envoyé de Dieu, mais le Fils de Dieu. Donc il est Dieu.

3. La résurrection de Jésus-Christ.

Importance de ce miracle.

25. De tous les miracles de Jésus-Christ, il n'en est pas dont l'importance dogmatique et apologétique surpasse celui de sa résurrection. « Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, dit saint Paul, notre prédication est vaine, et vaine aussi votre foi. Nous nous trouvons même être de faux témoins à l'égard de Dieu,

¹ S. Marc, II, 7-11. — ² S. Jean, V, 36. — ³ S. Jean, X, 36-38. — ⁴ S. Jean, XI, 41-42.

puisque nous rendons ce témoignage contre Dieu, qu'il a ressuscité le Christ... Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, vous êtes encore dans vos péchés¹. » Ainsi la résurrection de Jésus-Christ est la base de la foi chrétienne, la consommation de l'œuvre rédemptrice.

26. De là, la grande place que tient ce miracle dans la sainte Écriture. Il est prophétisé dans l'Ancien Testament: *Vous ne laisserez pas mon âme dans l'enfer, et vous ne permettrez pas que votre Saint voie la corruption²... En ce jour-là viendra la racine de Jessé qui est comme l'étendard des peuples. C'est à lui que les nations adresseront leurs prières, et son sépulcre sera glorieux³*. C'est ainsi que David et Isaïe annonçaient la résurrection future du Christ.

27. Jésus lui-même annonce, à plusieurs reprises et dans les termes les plus formels, qu'il ressusciterait le troisième jour.

A ses disciples: *Voici que nous montons à Jérusalem, et tout ce qui est écrit dans les prophéties touchant le Fils de l'homme va s'accomplir: il sera livré aux Gentils, il sera moqué, flagellé, couvert de crachats; après l'avoir flagellé, on le mettra à mort; et il ressuscitera le troisième jour⁴... Après que je serai ressuscité, je vous précéderai en Galilée⁵*.

Aux scribes et aux pharisiens, qui lui demandaient un signe céleste de sa divine mission: *Cette génération méchante et aduleuse demande un prodige; il ne lui en sera pas donné d'autre que celui de Jonas. Car, comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un poisson, ainsi le Fils de l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits⁶*.

Aux Juifs, qui le sommaient de justifier l'autorité qu'il s'était arrogée sur les vendeurs du temple: *Détruisez ce temple, leur dit-il, en parlant du temple de son corps, et je le relèverai en trois jours⁷*.

28. Les ennemis de Jésus ne se méprennent point sur le sens de ses paroles. C'est la crainte de les voir se réaliser qui leur fait demander à Pilate l'ordre de mettre des gardes à son tombeau: « Seigneur, lui disent-ils, il nous est revenu en mémoire que ce séducteur a dit de son vivant: *Je ressusciterai après trois jours⁸*. »

¹ I Cor., XV, 14-17. — ² Ps. XV, 10. — ³ Isaïe, XI, 10. — ⁴ S. Luc, XVIII, 31-33; S. Marc, X, 33-34. — ⁵ S. Matth., XXVI, 32. — ⁶ S. Matth., XII, 40. — ⁷ S. Jean, II, 19. — ⁸ S. Matth., XXVII, 63-64.